

# WASCAL: Rencontre entre le Ministre Pr. Bouréma Kansaye et la Présidente Pr. Marie-Luce Quashie

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 31 JUILLET 2023

# 1394

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Situation au Niger

## Risques d'attaques du pays par des forces de la CEDEAO



Sénégal : Crainte de nouvelles violences après l'arrestation de Sonko



Plaidoyer et techniques d'interviews médiatiques : Les enfants parlementaires outillés



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**15** Juillet  
2023

### RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**23**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**637 730** Vaccinations incomplètes

**4 197 426** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 151**

**Guéris**

**32 332**

**Décès**

**743**

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.14



P.25



## UNE

Situation au Niger : Risques d'attaques du pays par des forces de la CEDEAO

P.5

## BREVES

Assemblée générale de l'association des Autorités anticorruption d'Afrique : L'OCLEI renforce son leadership

P.10

Présence de Wagner : Le Mali s'oppose aux "mesures agressives" imposées par les États-Unis

P.10

Corruption et enrichissement illicite : L'OCLEI et la Cour suprême s'accordent sur une lutte cordonnée et soutenue

P.11

Niger : L'autorité militaire accuse l'armée française de violation de la fermeture des frontières aériennes

P.11

Rareté des pluies : Quel impact sur la campagne agricole 2023 ?

P.11

## ACTUALITES

WASCAL : Rencontre entre le Ministre Pr. Bouréma Kansaye et la Présidente Pr. Marie-Luce Quashie

P.14

2ème édition de la nuit de l'UJRM : Les meilleurs journalistes seront récompensés !

P.15

Manque d'électricité à Douentza : L'UDPV alerte le ministre de l'énergie

P.16

Loi de finances pour l'exercice 2023 : Le gouvernement réajuste son budget pour faire face à l'urgence

P.18

Soutien aux couches démunies : L'ASULOST et ses partenaires ALFAROUK et ISLAMIC RELIEF

P.19

## POLITIQUE

Nouveau calendrier électoral au Mali : La classe politique et la société civile en attente

P.21

Plaidoyer et techniques d'interviews médiatiques : Les enfants parlementaires outillés

P.22

Adoption de la constitution de la quatrième république : Un coup dur pour Mahmoud Dicko et ses soutiens de circonstance

P.23

Nouvel an islamique : Faire du 1er jour de l'année musulmane une fête légale au Mali !

P.25

## CULTURE ET SOCIETE

Projet "préservation et accessibilité des manuscrits anciens au mali" : Des avancées constatées par le comité de pilotage !

P.27

## INTERNATIONAL

Lourdes sanctions contre le Niger : La CEDEAO sanctionne les putschistes

P.29

Sénégal : Crainte de nouvelles violences après l'arrestation de Sonko

P.30

Journée panafricaine de la femme 31 juillet 2023 : Déclaration de Laure Olga GONDJOUT

P.33

Maroc-Israël : Que dit le message du roi Mohammed VI à Benyamin Netanyahu

P.35

## SPORT

Montée en D1 : US Bougouba et ATS Koro promus

P.36

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Moini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

## Conditions d'ouverture des droits :

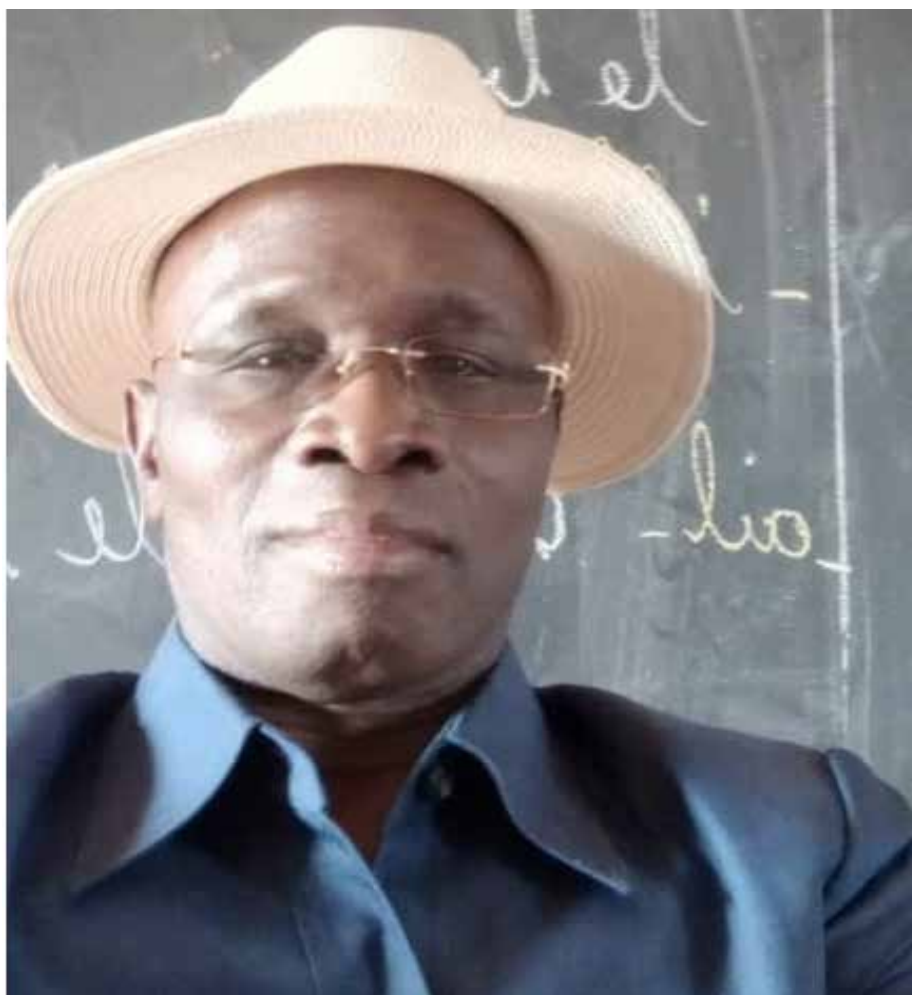
- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**

# Situation au Niger | Risques d'attaques du pays par des forces de la CEDEAO



**O**pposition en perspective entre la "CEDEAO des Peuples" et la "CEDEAO des Dirigeants". Le Président visionnaire du Sénégal, Son Excellence Abdoulaye Wade, avait raison de dire au Colonel Kaddaffi : "Vous n'aurez aucun Africain pour vous défendre". Quel connaisseur des problèmes du continent africain.

Comme si le "silence coupable n'était pas suffisant, des Africains sont capables d'apporter leur concours à toute répression extérieure au continent pour mieux abattre un autre Africain.

Après avoir échoué lamentablement dans la noble mission inscrite dans le "Traité de création", celle de promouvoir et de déve-

lopper les économies des pays membres par la coopération économique, dans quasiment tous les domaines de l'activité économique, la CEDEAO semble se donner une nouvelle mission "hors traité". Celle d'être une organisation de répression et de sanctions destructrices.

Les sanctions contre le Mali visaient à asphyxier les populations, à empêcher le pays d'accéder à ses comptes bancaires, mettant ainsi à mal le fonctionnement normal de l'État et surtout à réduire sensiblement ses capacités de lutte contre les terroristes, favorisant du coup leur progression sur tout le territoire. Quelle solidarité communautaire ?

Des rumeurs sur les "préparatifs des forces de la CEDEAO pour une éventuelle attaque du Niger" circulent sur les réseaux sociaux.

Cela n'est pas du tout surprenant de la part des "champions de la démocratie et des droits de l'homme", depuis que des affirmations sur des prétendus liens entre "gouvernance démocratique et développement" sont avancées.

Incapable de mettre en œuvre les différentes coopérations économiques énoncées par les





pères fondateurs dans le Traité : agriculture, santé, mines, industries, environnement, sécurité, éducation, enseignants, culture, etc., la CEDEAO s'est transformée au fil du temps en une machine répressive contre ses

propres populations.

Il est réjouissant de constater de plus en plus une "CEDEAO des peuples" et une "CEDEAO des dirigeants". Autant les populations n'ont

pas suivi les dirigeants dans les sanctions contre le Mali, autant l'usage de la force contre le Niger risquerait de faire voler en éclats le peu qui reste encore de la CEDEAO.

L'homme noir africain serait-il le seul au monde à abattre, détruire ses sœurs et frères pour servir l'impérialisme ? Quelle honte !!!

Poussé dans son dernier retranchement, l'homme joue ses ultimes cartes, celles de l'instinct de survie.

Une de ces cartes serait que le Burkina Faso, la Guinée, le Niger et le Mali fassent recours à l'article 91 du Traité de Cotonou, quittant ainsi la CEDEAO.

Ce serait encore une victoire de l'impérialisme qui a toujours réussi à nous mettre dos à dos. Mais ils auraient pris la décision très responsable de sauver des vies humaines de leurs populations.

Siné DIARRA, expert-comptable à Bamako  
- Mali.



## ■ Ammy Baba Cisse



« Il a été noté qu'à l'issue de l'année passée, les échanges commerciaux Russie-Afrique se sont élevés à 18 milliards de dollars. C'est un résultat évident du sommet Russie-Afrique. Je suis convaincu que nous sommes capables d'en devenir proches, d'augmenter davantage le commerce. » Vladimir Poutine



Dans 3 mois, Poutine promet de donner gratuitement des céréales au Burkina, Érythrée, Zimbabwe, Mali ou encore Somalie

Le kilo de sucre est à 800 FCFA chez nous. Je tiens encore à ça

## ■ MALI KANU



CÉRÉMONIE DE SORTIE DE LA 14ÈME PROMOTION DU DIPLÔME D'ÉTAT MAJOR GENDARMERIE (DEMG) ET DE LA 25ÈME PROMOTION DU COURS SUPÉRIEUR DE GENDARMERIE

Cérémonie de sortie de promotions, ce matin, au Commandement des Écoles et Centres de Formation de la Gendarmerie Nationale, sis à la Caserne Chef d'Escadron Balla KONÉ à Faladié. L'événement était placé sous la présidence du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, assurant l'interim de son collègue de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio CAMARA. Étaient présents à cette cérémonie, le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Oumar DIARRA, le Directeur général de la Gendarmerie Nationale, le Général de Brigade Moussa Toumani KONÉ, des Officiers Généraux, Officiers Supérieurs, Officiers, autorités politiques, amis et parents des stagiaires. Trois discours ont marqué cette cérémonie riche en émotion. Il s'agit de l'intervention du Commandant des Écoles, le Colonel Moutian Philomon DIARRA qui

a fait un rappel du contenu de la formation et les modules enseignés. Il a évoqué le nombre de stagiaires et leurs pays de provenance avant de remercier vivement les autorités du pays dont l'engagement a permis cette formation au sein de la Gendarmerie. Quant au Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Général de Brigade Moussa Toumani KONÉ, il a axé son discours sur les acquis de la formation, et a rappelé le cadre de partenariat entre les différentes Gendarmeries. Il est également revenu sur la menace sécuritaire qui est encore présente dans le pays et même dans la sous-région. Ce qui, pour lui, nécessite de bien se préparer pour relever les défis qui se posent. S'exprimant au nom des deux promotions sortantes, le Commandant Djibrilla MAÏGA a remercié les autorités pour cette opportunité à eux offertes de faire cette formation. Avec elles, les stagiaires auxquels il a demandé de capitaliser au mieux les connaissances acquises pour plus de résultats dans leurs tâches et missions à venir. Des remises d'attestations aux différents majors de promotions et un défilé des troupes ont mis un terme à cette cérémonie.



Vu sur le net

Exclusivité : le général Tchiani Omar pressenti chef de la junte militaire qui a renversé le régime de Mohamed Bazoum D'après nos sources, le général Tchiani sera confirmé dans les heures qui suivent comme Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). Les informations faisant état de sa mort sont fausses. " De la pure diversion ! Il est bien portant et gère la situation de main de maître depuis le Palais présidentiel", nous a précisé un contact proche de la junte. Et d'après une source sécuritaire restée loyale à Bazoum Mohamed jointe par Air Info, " C'est fini ! Le coup d'État est consommé car nous avons été trahis par des partenaires militaires étrangers qui promettaient depuis hier vers 18 heures

d'intervenir mais n'ont rien fait jusqu'à aujourd'hui. On a tout compris ! Le coup de poignard asséné au régime de Bazoum vient d'une main amie."

Nous y reviendrons !

Ibrahim Manzo Diallo

Air-Info Agadez



## Wassa TV

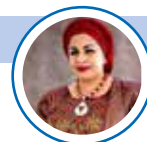


#Bamako : Le Chef de la MINUSMA, El-Ghassim WANE a rencontré le 25 juillet la Médiation internationale et les représentants des pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies au Mali.

Cette rencontre a permis à M. WANE de rappeler les termes de la résolution, qui stipule la fin de la MINUSMA d'ici le 31 décembre. Il a également évoqué les mécanismes en place pour assurer un retrait ordonné et en toute sécurité, ainsi que le transfert des responsabilités aux autorités maliennes et à d'autres organismes de l'ONU. Ils ont aussi discuté des défis du retrait, y compris la remise des camps et le rôle des pays fournissant des troupes et du personnel de police.



## Dr Malika Issoufou



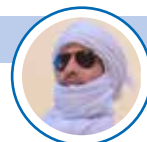
#JUMAA\_MUBARAK

Le Messager d'Allah ( ﷺ ) a dit: "Faites de bonnes œuvres avec sérieux, sincérité et modération ! Et sachez que vos actes ne vous feront pas entrer au Paradis, et que l'acte le plus aimé auprès d'Allah est le plus constant, cela même s'il est petit". [Sahih al-Bukhari ]

Que le bon Dieu bénisse le Niger et son peuple #Amine



## Walid Le Berbère



Au sahel

Chaque semaine on est obligé de soutenir quelqu'un.

#Bazoum

#SoutienTotal

## Maliballon



C'est le footballeur malien le plus titré (17 titres collectifs), le plus capé en équipe nationale (102 sélections), le plus prolifique en équipe nationale (25 buts).

Dans ses 102 sélections dont Seydou a marqué un but, le Mali n'a perdu.

Il est calme dans son coin, il travaille et fait travailler.

Amara Babe Diallo





**■ Issoufou Mahamadou**



Depuis le 26 juillet dernier, notre pays est entré dans une phase difficile de son histoire. Face à la situation grave qui le secoue, je me suis employé, par diverses voies, à trouver une sortie de crise négociée permettant notamment de libérer le Président Mohamed Bazoum et de le restaurer dans ses fonctions. Tant qu'il y a un espoir d'y parvenir je poursuivrai sur cette voie. Je saisis la présente occasion pour appeler au calme. Je demande à tous de s'abstenir de toute violence. Je demande à tous de tout mettre en œuvre pour protéger les personnes et les biens non seulement s'agissant des Nigériens mais aussi des ressortissants étrangers vivant sur notre territoire. N'oublions pas les valeurs de Paix, de Fraternité et d'hospitalité qui ont toujours caractérisé notre société. Puisse y pour éviter le Chaos à notre pays.  
-IM

**■ Serge Daniel**



#Niger : Arrivée ce 30/7 à Niamey du Pdt du Tchad Mahamat Déby pour annoncer officiellement les décisions prises à Abuja et pour tenter de rencontrer le Pdt M. Bazoum, " seul président légitime" selon le sommet d'Abuja. Ci dessous Deby et l'ex chef en état major des armées



**■ Ministère de la Santé et du Développement Social**



Visite de terrain du Ministre de la Santé et du Développement social : Colonel Assa Badiallo TOURE sur le chantier du futur hôpital militaire.

Ce mercredi 26 juillet 2023 Madame le Ministre de la Santé et du Développement social a tenu à se rendre sur le chantier de l'hôpital militaire situé à Banankoro afin de s'enquérir du niveau d'exécution des travaux dudit chantier.

Pour un délai d'exécution de 24 mois, les travaux sont conduits par l'entreprise malienne SOPROMAC INS. CCOM/MSDS



## Assemblée générale de l'association des Autorités anticorruption d'Afrique : L'OCLEI renforce son leadership



Une délégation de l'OCLEI, conduite par le Président Moumouni Guindo séjourne en terre sud-africaine depuis le samedi 29 juillet 2023. Elle participe aux travaux de la 6ème assemblée générale annuelle de l'association des Autorités anticorruption d'Afrique (AAACA), à Johannesburg du 31 juillet au 1er août.

En marge de ce forum, Moumouni Guindo a participé à deux importantes rencontres. Une, la réunion du comité exécutif de l'AAACA ; deux, la séance de travail entre l'OCLEI et l'Association internationale des Autorités anticorruption (IAACA). Présidée par le Général Docteur Khaled MOHAMED SAÏD HASSAN d'Egypte, la réunion du comité exécutif de l'AAACA a permis d'examiner des points cruciaux de l'association. Parmi ceux-ci, la recherche de nouveaux partenaires, l'état de mise en œuvre des protocoles d'accord avec la BAD et le CCUAC, etc.

Sur ces points, l'expertise de l'OCLEI a été reconnue et saluée par les membres du comité exécutif. A cet effet, le Mali a été désigné pour assister l'Egypte dans l'élaboration et l'exécution d'une stratégie à même de convaincre d'autres partenaires du continent et hors, à accompagner financièrement et techniquement l'AAACA dans son combat contre la corruption et les infractions assimilées.

Dans la même dynamique, le Mali et l'Algérie ont été salués pour les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord avec la BAD. Cette mission a été conduite par le Président de l'OCLEI à Abidjan, au siège de l'institution financière africaine, le 13 juin 2023. Une séance de travail avec Mme Paula Santos Da Costa, directrice du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC) de la Banque Africaine de Développement a sanctionné ladite mission.

Par ailleurs, la délégation de l'OCLEI a été reçue en séance de travail par le staff de l'Association internationale des autorités anticorruption (IAACA), conduit par son patron, Simon Peh de la Chine (Hong Kong). A l'occasion, les deux délégations ont évoqué la collaboration étroite face à la corruption. Une vidéo d'une dizaine de minutes a montré le savoir faire de Hong Kong en matière d'éducation à la lutte contre la corruption, la prévention et la répression du phénomène. Un cas d'école.

Docteur Guindo a, dans la foulée, présenté l'OCLEI dans ses attributions et mission. Les échanges ont permis d'approfondir les connaissances mutuelles et de jeter les bases de la collaboration OCLEI - IAACA.

Au terme de la rencontre, Monsieur Simon Peh a donné l'information que le Mali est officiellement membre de l'association internationale des

## Présence de Wagner : Le Mali s'oppose aux "mesures agressives" imposées par les États-Unis



**Le Gouvernement de la Transition du Mali a vivement réagi aux mesures restrictives annoncées par le Bureau de Contrôle des avoirs étrangers du Département du Trésor des États-Unis d'Amérique contre certaines hautes personnalités et officiers supérieurs maliens. Dans un communiqué de presse, le Gouvernement a fermement condamné ces mesures unilatérales et extra territoriales, les qualifiant de contraire au droit international.**

Le communiqué souligne que ces mesures agressives s'ajoutent à une série d'actes hostiles et provocateurs antérieurs envers le Mali, alors que le pays est résolument engagé dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité sous toutes ses formes.

Le Gouvernement de la Transition rappelle également la responsabilité des autorités américaines dans l'aggravation de la situation sécuritaire dans la région, consécutive à l'intervention militaire unilatérale de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Libye, qui a déstabilisé toute la région du Sahel.

Malgré ce contexte difficile, le Gouvernement reste déterminé à sécuriser le territoire et à rétablir un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé. Il insiste sur le respect de la souveraineté du Mali, des choix de partenariat et des choix stratégiques opérés par le pays, ainsi que sur la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans toutes les décisions. Le Gouvernement de la Transition dénonce avec force l'approche agressive des États-Unis d'Amérique et réaffirme sa fierté envers les militaires injustement ciblés ainsi que tous les éléments des Forces de Défense et de Sécurité pour leur engagement envers la défense de la patrie. Enfin, le Gouvernement appelle la population malienne à rester vigilante et à faire front face aux tentatives de déstabilisation du pays et aux actes d'agression internes et externes visant la cohésion sociale et l'unité du Mali.

Source: alwhidainfo

autorités anticorruption (IAACA).

A noter que la délégation du Mali en Afrique du sud est composée du Président Moumouni Guindo, Oumar Wague, membre du conseil et Seybou KEITA, directeur de la communication.

Moumouni Guindo est le premier vice-président de l'association des Autorités anticorruption d'Afrique (AAACA) depuis juin 2022.

Service communication OCLEI

## Insécurité : Des centaines de déplacés accueillis à Bandiagara



Le mercredi 26 juillet 2023, le Président de l'OCLEI, Moumouni GUINDO, à la tête d'une forte délégation, a été reçu en séance de travail par le procureur général de la Cour suprême Mamoudou TIMBO, entouré à l'occasion de 7 avocats généraux. Au menu de la rencontre, les deux délégations ont discuté de la cruciale problématique de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite dans notre pays. Il s'agit concrètement, selon le Procureur Timbo de « faire en sorte que le travail fait en amont par l'OCLEI ne soit pas vain » et surtout de « changer de cheval de bataille face à la corruption ». Le Président de l'OCLEI a rappelé la nécessaire collaboration entre la justice, les structures de contrôle et l'institution nationale de lutte contre la corruption pour une lutte coordonnée et efficace contre la corruption et l'enrichissement. Le Procureur Timbo et ses 7 collaborateurs ont été unanimes sur l'exigence de qualité et de pertinence des dossiers à présenter à la justice. Ces dossiers de poursuite, précisent-ils, doivent être très solidement ficelés pour ne pas être finalement classés vides de contenu devant le Procureur.

« La Cour suprême est l'antre des hauts magistrats » dira le Procureur Timbo; raison de plus pour l'éminent magistrat d'appeler ses collègues à donner le meilleur d'eux-mêmes pour répondre effectivement aux attentes des maliens. Pour faciliter le travail, l'OCLEI a désigné un point focal en son sein pour assister la Cour suprême dans la constitution des dossiers de corruption et d'enrichissement illicite. Un cadre régulier de concertation Cour suprême – OCLEI est prévu très bientôt.

OCLEI

## Rareté des pluies : Quel impact sur la campagne agricole 2023 ?

La rareté des pluies inquiète les paysans du Mali malgré les prévisions de Meteo-Mali. Toutefois la campagne agricole est prometteuse dans certaines localités. La fréquence des pluies est jugée insuffisante par les agriculteurs de Koro, région de Bandiagara. Abdramane Amaguiré, producteur, pense qu'il faut privilégier les variétés de semences qui ne dépassent pas trois mois. « Il n'y a pas eu assez de pluies tout le mois de juillet, dans de telles circonstances, il faut semer surtout le haricot, le dah, le sésame, le fonio », recommande M. Amaguiré. En tout cas, pour lui, « ce sont les semences

## Niger : L'autorité militaire accuse l'armée française de violation de la fermeture des frontières aériennes



### Un avion militaire français a atterri à l'aéroport de Niamey jeudi.

Les nouvelles autorités militaires nigériennes ont déploré la violation par l'armée française de la mesure de fermeture des frontières aériennes décidée mercredi après l'annonce du coup d'État. « Malgré les dispositions du communiqué n°3 relatif à la fermeture des frontières aériennes et terrestres, il a été constaté que le partenaire français a passé outre en faisant atterrir un avion militaire de type A-401 à l'aéroport international de Niamey, ce matin à 6h30 », a indiqué un communiqué du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) lu jeudi à la télévision publique. « Le CNSP appelle une fois pour toutes au respect strict des dispositions du communiqué n°3 », a martelé le communiqué. La principale unité de l'armée française Barkhane est stationnée à la base militaire 101 de l'aéroport de Niamey. Après la prise du pouvoir mercredi, la junte militaire du CNSP a décidé de la fermeture des frontières aériennes et terrestres « jusqu'au rétablissement de la situation ».

Source: <https://www.aa.com.tr/fr/>

qui peuvent aider les producteurs vite de deux mois ou à soixante dix jours, surtout l'arachide aussi ».

### Une Campagne timide

Cependant, le Chef secteur de l'agriculture du cercle à Kolondieba, région de Bougouni Abdoulaye Coulibaly note une campagne agricole timide. Car, dit-il, la pluviométrie est en deçà de la moyenne. « Nous faisons les cultures suivantes : le coton, le maïs, le niébé, le fonio », souligne-t-il. Il faut noter que la campagne agricole est jugée timide dans le cercle de Bafoulabé dans la région de Kayes, Yorosso, région Koutiala. à cause de la faiblesse de la quantité de pluies enregistrée. Cette rareté des pluies ces derniers temps et par endroits s'explique par les réchauffements de l'océan pacifique. Un phénomène qui impacte la formation des nuages et favorise le soufflement des vents divers. C'est du moins ce qu'annonce Mali-Météo. A la date du 26 juillet 2023, Mali-Météo recommande aux paysans de semer les variétés de semences qui ne dépassent pas trois mois. Ismahila Koumaré, Chef service Observation et prévision Météorologique.

Studio Tamani

# Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

## REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

## CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

## COURS ET ATELIERS:

### 24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

### ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

**Cours de langue:** maximum 15 élèves par classe

**Activités:** grand choix parmi la liste ci-dessous

## LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

**2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.**

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

## ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

**VOYAGE:** Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



**Dates**  
Séjours 2023  
Du 1<sup>er</sup> au 14 Août  
ou  
Du 14 au 27 Août

**Tarifs:**  
**2 000 000 FCFA**  
Frais d'Inscription :  
**300 000 FCFA**

**Séjour**  
**Exceptionnel**  
**à Dakar pour**  
**les formalités**  
**de visas en**  
**Juillet 2023**





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

# WASCAL : Rencontre entre le Ministre Pr. Bouréma Kansaye et la Présidente Pr. Marie-Luce Quashie

Le Président du Centre Ouest-Africain de Recherches et de Services Scientifiques sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL : Centre de services scientifiques ouest-africain sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres), Pr. Marie-Luce Quashie, a eu une réunion virtuelle avec le nouveau responsable du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Mali, Pr. Bouréma Kansaye, qui est également le président du conseil des ministres.

Les deux personnalités ont profité de cette occasion pour mettre l'accent sur certains points, notamment la déclaration de Berlin, la gestion de la période de transition, la discussion sur les processus de la prochaine réunion du conseil des ministres, les points à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil des ministres, le sommet des chefs d'État des pays membres de WASCAL, et autres sujets.

Il convient de rappeler que WASCAL a été créé en 2012 avec 11 pays membres. Sa mission

est de renforcer les capacités de recherche de ses États membres face aux effets du changement climatique. Il joue un rôle majeur dans la recherche en Afrique, avec 275 diplômés au niveau du doctorat et du master, dont une trentaine au Mali. Ces recherches scientifiques, axées sur l'eau, la terre et les solutions contre les effets du réchauffement climatique, contribuent certainement au développement du Mali et de l'Afrique dans son ensemble. En plus de la recherche, WASCAL travaille dans le domaine des infrastructures météorologiques. Le centre propose 16 domaines de formation au niveau du master et du doctorat. Au Mali, le siège est basé à l'IPR/ISFRA de Katibougou.

Le nouveau Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye, a pris la tête de WASCAL en tant que Président du Conseil des ministres. Dans ses propos introductifs, il a chaleureusement salué l'ensemble de ses collaborateurs pour leurs efforts inlassables dans le domaine du changement climatique et de l'utilisation adaptée des terres en Afrique. Connu pour sa maturité d'esprit et sa clairvoyance, il a accordé une mention spéciale à son prédécesseur, Pr. Amadou Keita, pour avoir obtenu l'adhésion de la Guinée Conakry. Ces félicitations ont été approuvées par la présidente Pr. Marie-Luce Quashie. Dans la même dynamique, il a ensuite mis l'accent sur les missions et les objectifs du Centre, qu'il considère comme très nobles. Enfin, il a promis de faire de son mieux pour le rayonnement de WASCAL.

De son côté, la Présidente Pr. Marie-Luce Quashie a présenté brièvement les derniers développements au sein de WASCAL au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Bouréma Kansaye. Elle a ensuite fait savoir que toute l'équipe est disposée à l'accompagner pour assurer le bon fonctionnement de WASCAL.

■ Ibrahim Sanogo



# 2ème édition de la nuit de l'UJRM : Les meilleurs journalistes seront récompensés !



**E**n préparation de la 2ème édition de la nuit de l'Union des Journalistes Reporters du Mali, qui aura lieu le samedi 5 août 2023, les responsables de l'organisation ont tenu une conférence de presse le 28 juillet 2023 à la maison de la presse. Le parrain de l'événement, Salif Sanogo, ainsi qu'un grand nombre de professionnels des médias étaient présents. Cette conférence de presse avait pour but d'informer l'opinion nationale et internationale sur les véritables motivations de cette deuxième édition. Il est important de souligner que lors de cette soirée dédiée aux professionnels des médias, les meilleurs journalistes reporters et les directeurs de presse seront récompensés.

Dans son discours d'ouverture, le Président Boubacar Kanouté a fait savoir que dans le cadre de ses objectifs visant à améliorer les conditions de vie et de travail des journalistes reporters, l'Union des Journalistes Reporters du Mali a initié la Nuit de l'UJRM. Cette activité, qui occupe une place importante dans le plan d'action annuel de l'UJRM,

vise à encourager d'une part les directeurs de presse à améliorer les conditions de vie et de travail de leurs employés, et d'autre part les journalistes reporters à adopter un comportement sérieux et à respecter l'éthique et la déontologie du métier. C'est pourquoi, lors de la cérémonie, les meilleurs directeurs de presse et journalistes reporters de chaque catégorie d'organe de presse seront récompensés. Après la première édition, l'UJRM organise la 2e édition de la Nuit de l'UJRM, le samedi 05 août 2023 au Centre International de Conférence de Bamako à partir de 20h30. Cette conférence de presse vise donc à informer le public des objectifs de cette soirée de récompenses. Il est à noter que le jury de la deuxième édition de la nuit de l'UJRM est composé d'un représentant de chaque faïtière de différentes catégories d'organe de presse, à savoir l'UNAJOM, APPEL-Mali, URTEL, AMATEL et UJRM. Il est également important de mentionner que cette 2ème édition est placée sous la haute présidence du ministre de la communication, de l'économie numérique et de la modernisation de

l'administration, Alhamdou Ag Ilyène. Le parrain de l'événement est Salif Sanogo, ancien directeur général de l'ORTM, et la marraine est Mme Traoré Fatouma, présidente de l'AS-FIA. Enfin, nous profitons de cette occasion pour remercier tous les partenaires qui ont accepté de nous accompagner, notamment Orange Money, sponsor officiel de cet événement, a-t-il conclu.

Le parrain de cette soirée, Salif Sanogo, a saisi l'occasion pour féliciter et encourager les membres de l'Union Nationale des Journalistes du Mali pour cette belle initiative qui permet de créer une émulation entre les journalistes reporters et, par conséquent, d'améliorer la qualité de la presse malienne dans son ensemble. Il les a invités à maintenir le flambeau de l'excellence allumé. De plus, il s'est engagé à partager son expérience avec les jeunes journalistes.

Par ailleurs, il est important de noter que les lauréats recevront chacun un "Ciwara" ainsi que plusieurs cadeaux. Les membres de l'Union des Journalistes Reporters du Mali se préparent activement pour cette soirée.

■ Ibrahim Sanogo



# Manque d'électricité à Douentza : L'UDPV alerte le ministre de l'énergie

**D**epuis mi-2022, la région de Douentza est durement touchée par le manque d'électricité. Ce problème a d'ailleurs poussé les habitants de la localité à organiser une marche pacifique la semaine dernière. Afin de poursuivre leur lutte et d'informer les autorités supérieures de la situation, la population de Douentza, par le biais de l'association Union des Dogons Peuls et Voisins du Mali (UDPV), a envoyé une lettre au ministre de l'énergie et de l'eau le samedi 29 juillet 2023.

La région de Douentza est l'une des régions les plus touchées par l'insécurité depuis 2012, en raison des attaques terroristes, y compris les assassinats ciblés, les enlèvements de personnes et les vols de bétail, auxquels la population continue d'être confrontée. À cela s'ajoutent les coupures d'électricité fréquentes et les délestages électriques depuis un certain temps. Lors d'un entretien téléphonique, le président de l'association Union des Dogons Peuls et Voisins du Mali (UDPV), Alhousseiny GUINDO, nous a confié que les coupures d'électricité sont monnaie courante depuis mi-2022. Selon lui, cette situation aggrave la situation sécuritaire à Douentza et met en danger la vie et les biens des habitants. Face à cette insatisfaction quant au service électrique à Douentza, l'UDPV a adressé un message au ministre de l'énergie et de l'eau. Selon eux, il serait préférable de remplacer le directeur de l'énergie du Mali à Douentza, car la population le juge inefficace dans la fourniture du service électrique dans la région de Douentza.

De plus, le président indique que la région de Douentza déplore le fait que malgré

l'acquisition d'un nouveau groupe électrogène en 2023, qui s'ajoute à plus de six autres groupes électrogènes de l'énergie du Mali à Douentza, la satisfaction de la distribution d'électricité reste un mirage pour la population de Douentza, en raison de problèmes de capacité insuffisante des groupes électrogènes à prendre en charge la région de Douentza et de pannes récurrentes auxquelles ces groupes électrogènes sont confrontés.

Lors de notre conversation téléphonique, le président a ajouté que la population de Douentza souffre encore aujourd'hui de coupures d'électricité par secteur. "L'instabilité de l'électricité a un impact considérable sur notre région. De plus, notre centre de santé de référence et nos deux centres de santé communautaire subissent les conséquences néfastes des coupures d'électricité", a-t-il souligné.

Alhousseiny Guindo a également mentionné que, selon de nombreuses personnes à Douentza, "le problème des coupures d'électricité et des délestages électriques est le résultat de l'incompétence et de la mauvaise gestion de certains agents de la direction de l'énergie du Mali à Douentza". "D'après lui, la population remet en question les compétences réelles des personnes chargées de la maintenance des groupes électrogènes de





l'énergie du Mali à Douentza. Toujours selon M. Guindo, cette situation fait suite au départ de l'ancien directeur et de l'équipe de maintenance des groupes électrogènes de l'énergie du Mali à Douentza. Depuis lors, la région de Douentza n'a pas connu de satisfaction en matière de service électrique, selon la population. Ainsi, la colère et la déception de ceux qui dépendent de l'électricité pour gagner leur vie ou sauver des vies sont aujourd'hui une réalité dans la région de Douentza.

De même, l'UDPV, dans sa correspondance, regrette que le nouveau groupe électrogène récemment acquis pour répondre aux besoins de la région de Douentza en matière d'électricité ait pris feu dans des circonstances qui n'ont pas encore été officiellement définies par le directeur de l'énergie du Mali à Douentza.

Au vu de tout ce qui précède, l'association Union Dogons Peuls et Voisins du Mali demande aux plus hautes autorités de la transition malienne de ne pas laisser la région de Douentza, qui est déjà confrontée à l'insécurité, être renforcée par un autre problème lié au manque de distribution générale d'électricité dans toute la région.

En ce qui concerne la situation sécuritaire de la région, le président nous a confié lors de nos échanges que les assassinats ciblés, les vols de bétail et les enlèvements de per-

sonnes se multiplient actuellement dans les environs de la région. Une réalité qui témoigne de l'insécurité à laquelle la population de Douentza et des environs est exposée. "Actuellement, certaines associations d'auto-défense Dozo créent également le désordre dans la zone en enlevant des citoyens. Et à 10 ou 15 km de la ville de Douentza, l'insécurité s'intensifie", précise-t-il.

Enfin, la population de Douentza demande un renforcement des patrouilles et des fouilles par nos forces de défense et de sécurité dans

toutes les zones sensibles et leurs environs, afin d'établir l'autorité de l'État et de permettre aux populations paisibles de vaquer à leurs occupations en toute sécurité et tranquillité. En ce qui concerne la problématique de l'électricité, elle invite la ministre de l'Énergie et de l'Eau à prendre les mesures nécessaires pour résoudre le problème le plus rapidement possible.

Siguéta Salimata DEMBELE



**malikile.com**  
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

# Loi de finances pour l'exercice 2023 : Le gouvernement réajuste son budget pour faire face à l'urgence

Le gouvernement de la transition du Mali, lors du conseil des ministres du mardi 25 juillet 2023, a modifié la loi de finances pour l'exercice budgétaire 2023. Un réajustement qui vise, selon le communiqué du conseil des ministres, à prendre en compte dans le budget annuel des nouveaux défis dus aux conséquences de la perturbation de l'économie mondiale et les nouvelles charges considérées prioritaires par le gouvernement. Les chiffres se fixent à 2 304 milliards 475 millions de francs CFA contre 2 199 milliards 908 millions de francs CFA, pour les recettes, soit une augmentation de 104 milliards 568 millions de francs CFA et 2 994 milliards 470 millions de francs CFA contre 2 895 milliards 903 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, pour les dépenses soit une augmentation de 98 milliards 568 millions de francs CFA.



**S**ur la base du rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le gouvernement de la transition a porté une modification de la loi de finances pour l'exercice budgétaire 2023. C'était lors du conseil des ministres du mardi 25 juillet 2023. Cette modification des recettes budgétaires porte sur l'inscription de recettes additionnelles d'un montant de 32 milliards 880 millions de francs CFA, selon le conseil des ministres, et le report des ressources disponibles sur le compte d'affectation spéciale, dénommé

fonds pour le Développement Durable pour un montant de 71 milliards 688 millions de francs CFA et Une modification des dépenses budgétaires qui concerne la prise en compte de nouvelles charges se chiffrant à 262 milliards 568 millions de francs CFA ainsi que l'annulation de certaines inscriptions initiales à hauteur de 164 milliards de francs CFA. Pour le gouvernement de transition, cela vise notamment à prendre en compte le « le ralentissement de l'activité économique et de la hausse des prix dus aux perturba-

tions intervenues dans le fonctionnement de l'économie à la fois sur le plan international et national ; de nouvelle annonce d'appui budgétaire et de l'encaissement de recettes exceptionnelles ; des dépenses supplémentaires en matière de charges salariales, de sécurisation du territoire national et de soutien à l'économie ». Par cette mesure, les recettes budgétaires s'élèvent désormais à 2 304 milliards 475 millions de francs CFA dans la loi de Finances rectificative contre 2 199 milliards 908 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une augmentation de 104 milliards 568 millions de francs CFA, les dépenses à 2 994 milliards 470 millions de francs CFA dans la loi de finances rectificative contre 2 895 milliards 903 millions de francs CFA dans la loi de Finances initiale, soit une augmentation de 98 milliards 568 millions de francs CFA.

Si la même situation a occasionné une augmentation des dépenses, il faut reconnaître qu'elle engendrera également une diminution de près de 6 milliards de francs CFA du déficit prévisionnel de la loi de Finances 2023 qui était de 689 milliards 995 millions de francs CFA contre 695 milliards 995 millions de francs CFA dans la loi de Finances rectifiée.

Issa Djiguiba  
Source : LE PAYS

# Soutien aux couches démunies : L'ASULOST et ses partenaires ALFAROUK et ISLAMIC RELIEF

L'association des sœurs unies des logements sociaux de N'Tabacoro (ASULOST) travaille sans relâche à soutenir les couches sociales défavorisées. Sous la houlette de Mme Sacko Kady Kamissoko, elle n'a qu'un seul rêve : insuffler de l'espoir à cette partie de la population souvent négligée voire abandonnée. Ce rêve a pris forme depuis quelques années dans la zone des logements sociaux de N'Tabacoro et bien au-delà. L'Asulost se tient aux côtés des plus démunis à chaque instant et c'est grâce à cette présence assidue qu'elle parvient à obtenir des partenaires pour soutenir ceux qui traversent des moments difficiles. Pour la fête de tabaski, Islamic Relief et la Fondation Alfarouk ont été d'un appui très considérable.



La dernière action sociale en date de l'association fut la célébration de la fête de Tabaski 2023. Comme l'année précédente, l'Asulost a sacrifié des dizaines de bœufs afin de satisfaire des personnes dans le besoin. Agréablement surpris par la quantité et la qualité de la viande offerte, les bénéficiaires ont exprimé leurs vives reconnaissances

Cet élan de solidarité agissante n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible de ceux qui ont cru en l'association et en sa dynamique présidente, Sacko Kady Kamissoko. Se dépensant sans compter, elle a su mobiliser les ressources pour venir en aide aux plus démunis. Avant l'arrivée des soutiens, Mme Sacko Kady Kamissoko et ses compagnes

ont montré l'exemple à maintes reprises en partageant leurs modestes ressources avec les couches défavorisées. Conscientes de l'ampleur de la tâche, elles ont œuvré sans relâche pour obtenir la confiance des partenaires, indispensables à la réussite de leur mission humanitaire.

## Grand merci à Islamic Relief et à l'Ong Alfarouk

La présidente de l'Asulost et son équipe ont adressé leurs sincères remerciements à Islamic Relief et l'Ong Alfarouk pour leurs contributions de taille. Car fidèles à leur tradition, les deux structures ont offert des bœufs. Mais l'Asulost ne compte pas s'arrêter là. Elle continuera, selon sa présidente, de mo-

biliser pour porter assistance aux couches défavorisées dans divers domaines de leur vie quotidienne. Son engagement et son dévouement suscitent toujours l'adhésion de nouveaux partenaires prêts à se joindre à cette noble cause. Ainsi, en cette période où la solidarité est plus que jamais nécessaire, l'Asulost démontre l'impact positif que peut avoir une association dévouée et unie pour améliorer le sort des plus vulnérables. Espérons que son exemple incite d'autres organisations et individus à se joindre à la chaîne de solidarité pour créer un monde plus juste et équitable pour tous !

Drissa Togola  
Le Challenger



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Nouveau calendrier électoral au Mali : La classe politique et la société civile en attente



Une organisation de la société civile a demandé au gouvernement de mettre à jour le calendrier électoral. Cette mise à jour permettra de rassurer les parties prenantes du processus électoral, selon la coalition pour l'observation citoyenne des élections au Mali (COCEM).

Cette demande de la COCEM a été faite le mercredi 26 juillet 2023 et intervient après la proclamation des résultats définitifs du référendum le 21 juillet dernier.

La COCEM demande également au gouvernement de mettre à jour le calendrier des réformes et des élections. Selon elle, l'étape de proclamation des résultats du référendum doit ouvrir la voie à la tenue des élections générales. Il s'agit de "revenir à l'ordre constitutionnel dans le délai imparti de la transition".

La COCEM exhorte également l'autorité indépendante de gestion des élections (AIGE)

à publier le projet de calendrier actualisé des réformes et des élections à venir. Cela rassurera, selon la présidente Bintou Founé Samaké, les parties prenantes du processus électoral.

Interrogée par nos confrères de studiotamani, l'autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) n'a pas souhaité s'exprimer sur la question.

Pour rappel, les résultats définitifs du référendum des 11 et 18 juin 2023 ont été proclamés par la cour constitutionnelle le 21 juillet dernier. Sur les 8 463 084 inscrits, il y a eu 3 235 423 votants, 25 241 bulletins nuls. Le oui l'emporte avec 3 110 877 voix, soit 96,91 %, contre 99 309 voix, soit 3,09 %, pour le non.

## Crainte d'un éventuel report

Pour les responsables du parti Rassemblement pour le Mali (RPM), il est urgent de publier le calendrier des élections. Le parti

crainait un éventuel report des programmes qui pourrait être causé par la lenteur du processus.

Selon Sékou Niamé Bathily, porte-parole du RPM, il faut "poursuivre le reste du processus". "Le calendrier a été arrêté en mars 2022, finalisé en juin et soumis à la CE-DEAO. Ce calendrier doit être actualisé avec l'ensemble des forces vives de la nation. Et selon la loi électorale, c'est actuellement l'AIGE qui est responsable, à travers l'article 4 de la loi électorale, de convoquer le cadre de concertation entre les partis politiques, la société civile et le gouvernement. C'est à ce niveau que nous attendons surtout l'AIGE, et ce dialogue est nécessaire pour revenir à l'ordre constitutionnel", a-t-il expliqué, soulignant qu'il y a d'autres élections à venir : les élections des collectivités territoriales, législatives et présidentielle.

■ Binadjon Doumbia

# Plaidoyer et techniques d'interviews médiatiques : Les enfants parlementaires outillés



Le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, en collaboration avec l'UNICEF, a organisé un atelier de renforcement des capacités des enfants parlementaires en plaidoyer et en techniques d'interviews médiatiques du 23 au 30 juillet 2023 à la cité UNICEF de Niamakoro. L'objectif était d'initier les enfants parlementaires du Mali aux techniques de plaidoyer et d'interviews médiatiques.

Sous la direction du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, par le biais de sa direction nationale, avec le soutien de l'UNICEF, de la Maison de la Presse, de l'AMAP et de l'ORTM, 65 enfants parlementaires venus de 11 régions du nord, du centre, du sud et du district de Bamako ont été formés aux techniques de plaidoyer et d'interviews médiatiques du 23 au 30 juillet. Cet atelier a permis aux jeunes parlementaires de renforcer leurs compétences en communication interpersonnelle, d'acquérir des techniques de base pour transmettre

leurs messages de plaidoyer aux décideurs, aux leaders, aux parents et aux médias.

Les enfants parlementaires de chaque région et du district de Bamako ont élaboré un plan de plaidoyer qui les guidera tout au long de leur mandat afin de promouvoir et de contribuer à la réalisation des droits de chaque fille et de chaque garçon au Mali. L'éducation a été le thème principal choisi par les enfants pour mener leur plaidoyer. Ils ont détaillé leurs plans de plaidoyer en fonction des réalités de leurs régions, en identifiant les besoins, les alliés avec lesquels ils travailleront, les activités et les délais pour leur mise en œuvre, afin qu'à la fin de leur mandat, ils puissent apporter un changement dans la vie des enfants de leurs régions, de leurs communes, de leurs quartiers et de tout le Mali.

En prenant la parole, Imirane Ag Mohamed, président du Parlement des Enfants, a réplacé l'événement dans son contexte. "Ce

fut une formation enrichissante et inspirante pour moi, car c'était l'une de mes plus belles formations en plaidoyer. J'ai énormément appris de vous et vous avez fait preuve de courage, de patience et de passion. Je me souviens de vos rires, de vos cris, de vos questions, de vos histoires émouvantes, de vos pleurs, et je suis fier. Merci d'avoir été la voix des autres enfants. Chers enfants parlementaires, je vous encourage à continuer à être la voix de chaque fille et de chaque garçon. Je vous rappelle la disponibilité de l'UNICEF, sous la direction du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille", a-t-il déclaré. Et de poursuivre : "L'atelier a également permis de renforcer vos compétences en communication interpersonnelle et de vous donner des outils de base pour transmettre vos messages de plaidoyer aux décideurs, aux leaders, aux médias, etc. Je vous encourage donc, une fois de retour dans vos régions, à suivre la mise en œuvre de vos plans de plaidoyer avec le soutien de vos directions régionales et du bureau national du parlement. Les plans de plaidoyer que vous avez présentés ici sont bien élaborés, avec des objectifs précis et des activités qui auront sans aucun doute un impact sur la vie des enfants", a déclaré Imirane Ag Mohamed, président du parlement des enfants.

Selon Stéphanie Joy Raison, responsable de la communication du Fonds des Nations Unies pour l'enfance au Mali, cette tribune a été saisie pour remercier tous les ministères représentés lors de cette cérémonie. "Je suis vraiment impressionnée par la prestation des enfants. J'ai écouté chaque enfant intervenant avec intérêt, ils ont montré leurs compétences et leur savoir-être. Nous continuerons à travailler avec tous les ministères concernés pour accompagner les enfants parlementaires du Mali", a-t-elle affirmé.

■ Ibrahim Sanogo avec Mamadou Komina, Stagiaire

# Adoption de la constitution de la quatrième république : Un coup dur pour Mahmoud Dicko et ses soutiens de circonstance

Imam Mahmoud Dicko de Badalabougou, parrain de la CMAS, ligue malienne des imams et érudits pour la solidarité islamique (LIMAMA), Parti pour la Renaissance nationale (Parena) de Tiebilé Dramé, Coordination des Organisations de l'Appel du 20 Février 2023 pour sauver le Mali sont, entre autres, regroupements qui ont clairement exprimé leur opposition à l'adoption de la nouvelle constitution et à l'avènement de la quatrième République au Mali. Désormais en position de faiblesse pour l'atteinte des objectifs, les opposants du jour semblent être persuadés que leur combat est sapé.



La victoire du Oui sur le Non est un coup dur, voire un coup de poignard sur le dos du puissant imam de Badalabougou et les différents responsables politiques qui ont assisté à la promulgation de la constitution du 22 juillet 2023. Après avoir manifesté et lancé des alertes, ces leaders religieux et politiques vont devoir se contenter désormais avec leur défaite historique encaissée au sujet de l'avènement de la quatrième République au Mali. Cela s'explique par le fait

que la position de la majorité des Maliens, celle de la CEDEAO, de la cour constitutionnelle et du CNT restent sans équivoque. En la matière, il a fallu attendre quelques jours après la promulgation, le 22 juillet dernier, de la nouvelle constitution par le colonel Assimi Goïta pour apercevoir un communiqué de la CEDEAO. Via le document publié le 24 juillet dernier, les chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest abandonnent en plein

vol, peut-on dire, les regroupements et personnes opposés à la nouvelle constitution au Mali. L'institution sous-régionale dit suivre avec beaucoup d'intérêt l'évolution de la situation sociopolitique et de la mise en œuvre du chronogramme de la transition en République du Mali. En clair, mentionne-t-on, « la CEDEAO prend acte de la promulgation, le 22 juillet 2023, de la nouvelle constitution, marquant ainsi le début de la quatrième République ». Contre toute attente des opposants



de l'avènement de la quatrième République, l'institution ayant édicté des sanctions économiques et financières contre le Mali annonce « se féliciter de cette étape cruciale pour le retour à l'ordre constitutionnel normal ». Aussi, la CEDEAO rapporte lancer un appel aux autorités de la transition à tirer des leçons possibles de cette étape, voire à œuvrer à mobiliser davantage l'ensemble des composantes du pays, sans exclusion, autour des échéances à venir dans la mise en œuvre du chronogramme de la transition. Elle saisit l'occasion pour réitérer sa disponibilité à travailler en étroite collaboration avec le peuple malien. Cela, indique-t-on, pour la paix, la stabilité, la prospérité et pour relever les défis auxquels le pays est confronté.

### Le combat des opposants sapé !

Au-delà de la validation de la constitution par la cour constitutionnelle suite au vote et soutien de la majorité écrasante du peuple, les membres du Conseil national de transition confient se réjouir pour l'actualité du jour. Ils l'ont manifestement déclaré dans un communiqué publié le 23 juillet dernier. La promulgation de cette constitution marque, selon le CNT, la concrétisation de l'une des

fortes attentes exprimées par les Maliens lors des Assises nationales de la refondation. Tout comme la CEDEAO, l'organe législatif félicite le peuple malien pour « sa clairvoyance et son sens élevé du patriotisme ». Au-delà des divergences au moment du vote, poursuit-on, l'heure est au rassemblement autour du Mali pour l'intérêt des Maliens afin de poser les fonds baptismaux du Mali Kura. Ainsi, la lecture de ces communiqués émanant d'une institution interne et sous régionale sous-entend, sans nul doute, que le combat dont les opposants de la quatrième République pourraient s'apprêter ne va nulle part. En plus du soutien de la CEDEAO et du CNT à la nouvelle constitution, rappelons que les requêtes déposées à la cour constitutionnelle contre le projet constitutionnel par les opposants de la Coordination des Organisations de l'Appel du 20 février n'ont pas abouti. Comme paradoxe, c'est que le puissant imam Mahmoud Dicko de Badalabougou a mis de l'eau dans son vin. Ce dernier connu pour son intelligence et sa capacité de mobilisation ne bronche plus après la promulgation de la constitution marquant la fin de la 3ème République au Mali. Contre le projet de nouvelle constitution, lui qui a su mener et tenir le flambeau des mois durant la présidence

du feu Ibrahim Boubacar Keïta avait effectué une sortie au palais de la culture de Bamako. Le leader religieux avait, de par son geste hostile, tenté de menacer les jeunes militaires au pouvoir afin qu'ils renoncent à toute révision ou adoption d'une nouvelle constitution dans le pays. L'imam n'était aucunement seul. Avant sa sortie, les responsables de LIMAMA, un regroupement religieux, avaient clairement invité les Maliens à voter pour le « Non » à l'occasion des opérations référendaires du 18 juin dernier. De surcroît, des communiqués et des sorties médiatiques ont été opérés par le Parena de Tiebilé Dramé et les responsables de la Coordination des Organisations de l'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali. C'était pour inciter les Maliens à dire « non » à l'idée du projet constitutionnel pourtant défendue mordicus par le colonel Assimi et ses soutiens. Vu l'adoption de la même constitution par 96,91% de voix exprimées par les Maliens en faveur de du Oui, ne peut-on pas dire que le combat des opposants du jour est sapé ?

Mamadou Diarra  
Source : LE PAYS



# Nouvel an islamique : Faire du 1er jour de l'année musulmane une fête légale au Mali !

C'est une des nombreuses recommandations faites par Me Mountaga Tall, lors de sa présentation de vœux à la Communauté musulmane, à l'occasion du Nouvel an islamique



**P**our la première fois, le nouvel an islamique (Muharamm) a été marqué au Mali par une présentation des vœux. L'initiateur de ce geste fort salubre est Me Mountaga C. Tall, président du parti politique, le CINID Faso Yiriwa Ton. Il a réussi, grâce à l'accompagnement du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), à mobiliser la Communauté musulmane autour son idéal. C'était ce dimanche 23 juillet 2023, dans la salle des mille places, du Centre international des conférences de Bamako (CICB), pleine comme un oeuf.

Après la lecture de quelques versets du Saint Coran, suivie des mots de bienvenue du représentant de la famille Niaré de Bamako, le président du HCIM, Seid Chérif Ousmane Madani Haidara a intervenu pour rappeler

l'importance du nouvel an en Islam. Il fera savoir également que la célébration du « Muharamm » était parmi les sujets en réflexion au sein du HCIM. Mais, approchée par Me Tall, pour vouloir organiser une cérémonie de présentation de vœux, à l'occasion de cet événement, la faïtière s'est immédiatement associée à l'idée. Parce qu'elle a trouvé, qu'elle était dans son rôle.

Le guide spirituel des Ançars a profité de l'occasion pour égrener les difficultés qui assaillent le pays en ces moments. Lesquelles ont trait : la sécurité, à la cherté de la vie, à l'insuffisance des pluies en ce début d'hiver etc. Pour que, ces difficultés soient pour le pays, un mauvais souvenir, Chérif Ousmane Madani Haidara demande à chacun à son niveau, de mettre en pratique le mot «

juste ». C'est-à-dire être juste avec nos semblables. C'est en cela seulement que nous pourrions bénéficier la clémence de Dieu. « Chose qui contribuera à soulager nos peines » a-t-il prédit.

A la suite du président du HCIM, Me Mountaga C. Tall, a pris la parole pour dire que l'initiative a été, de façon unanime, positivement accueillie comme une longue et légitime attente enfin comblée. Son appropriation par les autorités religieuses et étatiques pour les années à venir sera un excellent baromètre de sa pertinence.

Il a ensuite expliqué la signification de l'Hégire et les enseignements à tirer. Considéré comme la migration du prophète, Mohamet (PSL), elle regorge de leçons. Il s'agit de : la

proclamation de l'égalité entre les croyants dans une Constitution établie entre les communautés de Médine ; l'établissement d'une charte unifiant les différentes communautés tribales et confessionnelles de la cité dont les limites ( frontières) ont été tracées ; le recours aux services de Abdoullah Ibn Oraïqit, un polythéiste, grand connaisseur du désert et de la péninsule arabique ; l'intégrité morale du prophète Mohamet (PSL), qui lui a valu le surnom, Al-Amine, c'est-à-dire le digne de confiance.

Dans son intervention, Me Tall a exprimé des vœux en guise de recommandation. Il s'agit de : l'ajout aux fêtes légales du Mali, du 1er jour de l'année musulmane ; l'adoption et la mise en œuvre des textes d'application du Code des personnes et la famille, notamment sur le mariage religieux ; l'allocation aux chefs de villages et quartiers, des indemnités dans les conditions à définir ; l'institutionnalisation et le soutien équitable, au besoin par

des subventions ; l'encouragement, l'encadrement et le soutien des actions sociales de mouvements à caractère religieux ; l'encouragement de la création d'un fonds de solidarité religieux alimenté par des contributions privées et publiques ; l'insertion des écoles confessionnelles dans le système éducatif officiel au lieu d'en faire des sous-produits.

S'y ajoutent : le renforcement de la formation technique et professionnelle ; l'introduction de l'enseignement de la langue arabe au second cycle fondamental ; le traitement, de façon légale, des élèves, étudiants et diplômés arabisants et les autres en termes de formation, d'insertion professionnelle, de reconnaissance et de salaires ; l'adoption d'un statut clair pour les écoles coraniques ; le réaménagement du calendrier scolaire ; le renforcement de l'autorité parentale ; l'interdiction des débits de boissons, dans les quartiers résidentiels et à proximité des lieux de culte

; l'introduction de l'enseignement religieux facultatif dans les écoles fondamentales et secondaires ; l'encouragement de la connaissance des religions par l'introduction d'un enseignement de base sur l'histoire des religions dans les programmes scolaires ; la réduction des frais pour se rendre aux lieux saints ; l'acquisition d'une maison du hadj à la Mecque pour le séjour de nos pèlerins ; la réduction des horaires de travail pendant le mois de carême et la création autour du président de la République d'un Haut Conseil social, culturel et religieux.

Après l'intervention de Me Mountaga C. Tall, les présidents de l'IMAMA, de l'UJUMA, de la l'UNAFEM ont tour à tour pris la parole pour saluer l'initiative. Ils ont aussi profité de l'occasion pour faire des bénédictions à l'endroit du pays.

Diakalia M Dembélé  
22 Septembre



# Projet "préservation et accessibilité des manuscrits anciens au Mali" : Des avancées constatées par le comité de pilotage !

Le comité de pilotage du projet « préservation et accessibilité des manuscrits anciens au Mali » a tenu sa première rencontre dans la salle de réunion du ministère de la culture, de l'artisanat, du tourisme et de l'industrie hôtelière, le vendredi 21 juillet 2023. L'objectif de la rencontre était de faire le point de mise en œuvre des activités du projet, de présenter les perspectives et de recueillir les orientations et les recommandations du comité. Elle était présidée par Hamane Demba Cissé, représentant le chef du département.



Lancé en novembre 2022, ce projet de préservation et d'accessibilité des manuscrits anciens est une initiative de l'Unesco. Il est financé pour deux ans par le Japon dans le cadre de la coopération économique multilatérale non remboursable du Japon en faveur du peuple malien à hauteur de 100 573 964 CFA.

Selon le Coordinateur du projet, Dr Bazoumana Traoré, deux activités majeures ont été mises en œuvre courant 2022, à savoir : la table-ronde de préparation du rapport

quadiennal du Mali sur la Recommandation 2015 de l'Unesco concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique pour la période 2019-2022 et l'étude diagnostique des filières de formation dans le domaine des manuscrits anciens et la conception des maquettes de formation pour l'employabilité des jeunes.

Ce sont certes des avancées, mais certains défis restent à relever, a-t-il précisé. Il s'agit de mettre en œuvre le plan de communica-

tion, contribuer au renforcement du cadre institutionnel et législatif des manuscrits anciens en suivant le processus d'adoption du Document-cadre de la Politique Nationale de Sauvegarde et de Gestion des manuscrits anciens et accompagner le Mali à inscrire des nouveaux manuscrits ou fonds documentaires au Registre International de la Mémoire du Monde.

A en croire Ali Daou, représentant du chef du Bureau de l'Unesco au Mali, ce projet vise à renforcer l'ensemble des acquis et répondre

aux aspirations des plus hautes autorités et communautés maliennes. Il a ensuite invité les acteurs concernés de conduire ensemble une campagne d'information et de sensibilisation des populations maliennes sur les valeurs historique, sociale, culturelle, économique et scientifique des manuscrits anciens et l'importance de leur sauvegarde. «J'invite tous les acteurs, particulièrement, le comité national mémoire du monde, la commission nationale pour l'Unesco et l'Icesco, l'Iheri-Abt et la Savama-Dci à se mobiliser pour identifier, documenter et proposer d'autres manuscrits à inscrire au Registre. Pour rappel, pour le cycle d'inscriptions 2024-2025 du patrimoine documentaire au Registre International Mémoire du Monde, l'Unesco lance un appel à candidature dont la date limite est fixée au 30 novembre 2023. Au nom du chef du bureau de l'Unesco, je réitère mes sincères remerciements aux plus hautes autorités du Mali et les partenaires singuliè-

rement le Japon pour leur engagement en faveur de la conservation, la valorisation et la promotion des manuscrits anciens du Mali » a-t-il déclaré.

### Le Japon déterminé à apporter son appui constant

Dans son intervention, Kenji Kawano, Chef de coopération à l'ambassade du Japon, a réaffirmé la ferme détermination du Japon à continuer d'apporter son appui constant non seulement à la bonne marche dudit Comité mais aussi aux efforts de stabilisation et de développement socio-économique et culturel du Mali. «Je tiens à remercier chaleureusement l'Unesco pour l'intérêt qu'elle ne cesse de manifester pour la coopération japonaise. Je me réjouis de voir cette coopération tripartite contribuer au renforcement des liens d'amitié et de coopération existant entre le Japon et le Mali » a-t-il exprimé. Représen-

tant le ministre en charge de la Culture, Hamane Demba Cissé, secrétaire général dudit ministère a tenu à rappeler l'assistance sur l'importance de ces manuscrits anciens dans la constitution de l'histoire de l'Afrique et du Mali en particulier. «Ces manuscrits anciens constituent une source importante de savoir et de documentation de l'Afrique qui ont joué un rôle prépondérant dans le développement intellectuel, culturel, scientifique ainsi que la déficiente du savoir. En plus, ils rendent compte de l'évolution de la pensée de découverte et la réalisation de la société humaine » a-t-il précisé. Il a par ailleurs remercié au nom du gouvernement du Mali l'Unesco, le Japon, ainsi que toutes les organisations professionnelles et non gouvernementales pour leur adhésion au projet de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali.

Boubacar Idriss Diarra  
Le Challenger



# Lourdes sanctions contre le Niger : La CEDEAO sanctionne les putschistes



Les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest se sont réunis en sommet le dimanche 30 juillet 2023 pour discuter de la situation au Niger. À la suite de cette rencontre prévisible, les putschistes sont sommés de rétablir le Président Mohamed Bazoum et se voient imposer une série de sanctions, y compris une "intervention militaire" qui n'est pas exclue.

Les dirigeants de la CEDEAO ne semblent plus chercher à persuader les militaires qui renversent les régimes démocratiques en Afrique de l'Ouest, en particulier dans le Sahel. Après le Mali et le Burkina Faso, c'est maintenant le tour du Niger. Cette situation suscite des craintes de chaos dans cette partie de l'Afrique, c'est pourquoi les dirigeants s'efforcent de trouver une réponse adéquate afin d'éviter la répétition des coups d'État.

Le Président de la Transition du Tchad, Mahamat Idriss Deby Itno, a été mandaté par la CEDEAO pour entamer des discussions avec les putschistes. Il a été accueilli par le général Salifou Modi.

## Des sanctions pour asphyxier

Lors d'un "sommet extraordinaire" à Abuja pour évaluer la situation au Niger après le coup d'État militaire, des sanctions sévères ont été prises à l'encontre des militaires nigériens. Ces sanctions comprennent notamment : la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre le Niger et les pays de l'UEMOA ; l'interdiction du survol de l'espace de l'UEMOA par tout aéronef à destination ou en provenance du Niger ; la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les pays de

l'UEMOA et le Niger, y compris celles portant sur les produits pétroliers, l'électricité, les biens et services ; la suspension de toutes les transactions financières entre le Niger et les pays de l'UEMOA ; le gel des avoirs financiers et monétaires du Niger à la BECEAO et dans les banques commerciales des pays de l'UEMOA ; le gel des avoirs et monétaires des entreprises publiques et parapubliques du Niger à la BECEAO et dans les banques commerciales des pays de l'UEMOA ; la suspension des opérations financières entre les banques du Niger et les banques installées dans les autres pays de l'UEMOA.

De plus, il est prévu la suspension de toute assistance et transaction financière en faveur du Niger par les institutions de financement de l'UEMOA, en particulier la BOAD. Les auteurs de cette tentative de coup d'État se verront interdire de voyager, leurs



avoirs financiers seront gelés et leurs biens confisqués. Cette interdiction de voyager, le gel des avoirs et la confiscation des biens s'appliquent à toutes les personnes civiles et militaires qui participent à des institutions, organes ou gouvernements et qui tentent de soutenir les militaires impliqués dans ce coup de force. Elle s'appliquerait également aux familles des personnes qui seraient en outre interdites de séjour dans les pays de l'espace UEMOA. De plus, les chefs d'État et de gouvernement réaffirment que le seul et unique chef d'État du Niger est le président Mohamed Bazoum. En conséquence, seuls les actes officiels émanant de lui et de ses représentants sont reconnus par l'UEMOA. En cas d'atteinte à son intégrité physique, les auteurs seraient tenus pour responsables. Déjà la veille, sentant la menace venir d'une probable "intervention militaire imminente".

Présidé par le chef d'État nigérian Bola Tinubu, à la tête du bloc ouest-africain depuis le début du mois, ce dernier avait condamné le coup dès mercredi et promis que l'organisation et la communauté internationale "feraient tout pour défendre la démocratie" et son "enracinement" dans la sous-région.

Le dirigeant du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, dont le pays n'est pas membre de la CEDEAO mais voisin du Niger, a également été convié à ce sommet à Abuja.

Samedi soir, la junte issue du putsch a dé-

noncé cette rencontre régionale qui a pour objectif, selon elle, "la validation d'un plan d'agression contre le Niger". Elle y voit la menace d'une "intervention militaire imminente à Niamey en collaboration avec les pays africains non membres de l'organisation et certains pays occidentaux", selon un communiqué lu par un membre de la junte, Amadou Abdramane, à la télévision nationale.

### Des sanctions et ultimatums d'autres pays

La France a annoncé samedi suspendre son aide au développement au Niger, qui s'est élevée à 120 millions d'euros en 2022.

Quant à l'Union africaine (UA), elle a posé vendredi un ultimatum de 15 jours aux militaires pour rétablir "l'autorité constitutionnelle".

Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a, lui, assuré M. Bazoum de "l'indéfectible soutien" de Washington, assurant que le coup d'État mettrait en péril le "partenariat" entre les États-Unis et le Niger.

### La lutte anti-jihadiste

Situé en plein cœur du Sahel, le Niger est l'un des pays les plus pauvres au monde, vaste territoire désertique d'une population d'environ 20 millions d'habitants, avec une croissance démographique parmi les plus

élevées de la planète.

Niamey est aussi le dernier allié avec lequel la France entretient un partenariat dit de "combat" contre les djihadistes, dans cette région minée par l'instabilité, la précarité et les attaques.

Paris compte actuellement environ 1 500 militaires au Niger, qui opéraient jusqu'ici conjointement avec l'armée locale.

Le général Tiani, proclamé chef de l'État par ses pairs, a justifié le coup d'État de mercredi par "la dégradation de la situation sécuritaire". Tout en qualifiant de "appréciable" le soutien des "partenaires extérieurs" du Niger - la France et les États-Unis (1 100 soldats) faisant partie des principaux - il leur a demandé de "faire confiance aux Forces de défense et de sécurité (FDS)".

### Libération de Mohamed Bazoum

Le putsch mené par ce haut gradé discret a été vivement condamné par les partenaires occidentaux de Niamey, plusieurs pays africains et l'ONU, qui ont demandé sa libération sans condition. L'entourage de ce dernier a dénoncé "un coup d'État pour convenance personnelle", affirmant que M. Bazoum "va très bien" malgré sa séquestration.

Le ministre de l'Énergie du président déchu, Ibrahim Yacouba, a lui invité la CEDEAO et l'UA à lutter pour "la libération sans délai" de M. Bazoum et la reprise de ses fonctions.

Rappelons que le Niger est un pays riche en uranium, avec une histoire jalonnée de coups d'État depuis l'indépendance de cette ex-colonie française en 1960. La région, elle aussi, est instable, le pays étant le troisième à connaître un coup d'État depuis 2020 après l'arrivée des militaires au Mali et au Burkina Faso.

■ Binadjon Doumbia

# Sénégal : Crainte de nouvelles violences après l'arrestation de Sonko



L'opposant au président Macky Sall, Ousmane Sonko, a été placé en garde à vue. Condamné à deux ans de prison ferme pour "corruption de la jeunesse" le 1er juin, le ministère de la justice avait annoncé que son arrestation pourrait avoir lieu dès que la décision de justice serait disponible. Malgré un important déploiement policier à Dakar pour dissuader les manifestants, de nouvelles accusations contre Sonko font craindre de nouvelles violences.

Ousmane Sonko savait qu'il pouvait être arrêté à tout moment. Mais c'est lorsque personne ne s'y attendait que l'opposant a été interpellé. Depuis sa condamnation à deux ans de prison ferme pour "corruption de la jeunesse" le 1er juin, le ministère de la justice avait annoncé que son arrestation pourrait avoir lieu dès que la décision de

justice serait disponible. Les autorités craignaient-elles de nouvelles émeutes, étant donné la capacité de M. Sonko à mobiliser la rue à Dakar ? En tout cas, elles ont préféré l'assigner à résidence plutôt que de le transférer à la prison de Rebeuss.

Le vendredi 28 juillet, Ousmane Sonko a été incarcéré, mais dans une nouvelle affaire, ce qui a surpris l'opposant et ses proches. Selon le procureur de la République, Abdou Karim Diop, qui s'est exprimé devant la presse le samedi, Ousmane Sonko est désormais poursuivi pour "appel à l'insurrection", "association de malfaiteurs", "atteinte à la sûreté de l'État", "association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste", "complot contre l'autorité de l'État", "actes visant à compromettre la sécurité publique et à créer des troubles politiques graves"

et "vol", pour des faits commis entre mars 2021 et juin 2023.

" Toutes ces procédures, qui ont causé des dégâts inestimables ainsi que plus d'une quarantaine de morts, convergent inéluctablement vers Ousmane Sonko ", a expliqué le procureur. Selon le porte-parole du parti de l'opposant, El Malick Ndiaye, M. Sonko était " en train d'être entendu par le juge pour être inculqué avant d'être placé sous mandat de dépôt " samedi en fin de journée. " On essaiera de lui attribuer tous les événements qui se sont produits au cours des deux dernières années ", a dénoncé Demba Ciré Bathily, le porte-parole du collectif des avocats de M. Sonko.

**Important déploiement policier**

Samedi, alors que le procureur commençait sa conférence de presse, des affrontements ont commencé à être signalés dans certains quartiers de Dakar. La veille, l'une des gares du chantier du Bus Rapid Transit (BRT) a été vandalisée et des incidents ont eu lieu à Dakar et à Ziguinchor, en Casamance, la ville dont M. Sonko est maire, sans qu'aucun blessé ne soit signalé. Le fait que l'interpellation ait eu lieu un jour férié dans le pays, au lendemain de la fête d'Achoura, a sans doute limité la mobilisation de ses partisans.

Un important dispositif policier était cependant visible samedi dans plusieurs artères de Dakar, et une interdiction de circuler pour les motos a été décrétée jusqu'à lundi. Ces mesures témoignent des craintes des autorités. Début juin, au moins 26 personnes sont mortes lors des émeutes qui ont suivi la condamnation de l'opposant, selon un bilan d'Amnesty International.

La coalition d'opposition Yewwi Askan Wi ("libérer le peuple") a dénoncé une "nouvelle dérive" du pouvoir, tandis que le Pastef, le parti d'Ousmane Sonko, parle d'"acharne-



ment" et de continuité du projet de Macky Sall visant à "empêcher leur leader d'être candidat à l'élection présidentielle de 2024". Chacune de ces affaires judiciaires fait peser sur l'opposant le risque d'être déclaré inéligible. Déjà condamné dans l'affaire Adji Sarr et dans un dossier de diffamation contre le ministre du tourisme, M. Sonko risque d'être exclu de la course à la magistrature suprême. À sept mois du scrutin, les autorités judiciaires n'ont pas encore clarifié publiquement sa situation.

Longtemps accusé par l'opposition de vouloir briguer un troisième mandat, le président Macky Sall a dissipé les doutes : "Ma décision, mûrement réfléchie, est de ne pas être candidat à l'élection, même si la Constitution me donne le droit", a-t-il déclaré début juillet, ce qui a en partie apaisé la tension politique devenue étouffante.

■ Binadjon Doumbia





# Journée panafricaine de la femme 31 juillet 2023 : Déclaration de Laure Olga GONDJOUT



**J**e voudrais tout d'abord saluer les efforts des gouvernements africains pour faire face aux menaces d'aujourd'hui qui ont pour nom terrorisme, criminalité transfrontalière, piraterie maritime, etc....

Mais en tant que mère et africaine, je veux élever ma voix et pointer mon doigt sur LE FLÉAU DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE DE NOS JEUNES VERS L'EUROPE ET AILLEURS. Pourtant les médias internationaux ont souvent braqué leurs projecteurs sur « cette

défaillance sociétale au sein de nos pays et sur le traitement infra-humain infligé par des « Africains à d'autres Africains ». Mais cette tragédie se poursuit.

L'heure doit donc être à la mobilisation générale des États, des communautés de base et des familles pour mener une action concertée pour éradiquer ce fléau.

La Femme africaine que je suis, implore avec déférence et humilité, les Gouvernants de

considérer la lutte contre le fléau de l'immigration clandestine vers l'Europe comme une priorité absolue. Elle est une forme de la criminalité transfrontalière et ses effets sont dévastateurs sur le capital humain. Elle est aussi une manifestation des dysfonctionnements dans la gouvernance de nos États. Il faut mener une action concertée pour éradiquer ce fléau.

Je veux que l'Union africaine fasse plus. La Charte africaine de la Jeunesse et le Plan

d'Action de la Décennie de la jeunesse devraient être complétée par une action spécifique. Celle-ci viserait à déstabiliser puis éradiquer les réseaux de passeurs afin que le désert du Sahara, l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée ne soient plus le cimetière des jeunes africains et africaines.

J'interpelle à cet égard les Institutions africaines chargées du financement du développement ; ce fléau les concerne au premier chef.

J'invite la Société civile africaine dont l'africanisme a été maintes fois démontré à agir contre ce fléau déshumanisant afin de dissuader et ramener « à la maison nos jeunes égarés et égarées ».

Nos médias malgré une capacité d'influence à renforcer nécessairement doivent donner encore plus de résonance au combat contre ce fléau.

Femmes africaines, profitons de la célébration de la journée panafricaine le 31 juillet de chaque année, pour nous mobiliser da-

vantage. Nous devons « ATTACHER LE PAGNE » afin de constituer le premier cordon de sécurité autour de nos jeunes sœurs, fils et enfants. Nos enfants ! Empêchons leur départ vers la mésaventure. Nous Femmes africaines faisons comprendre, inculquons à nos sœurs et enfants que la dignité et le travail existent bel et bien ici en Afrique.

Plus de synergie entre tous les acteurs que sont l'UA, les États et leurs démembrements, les Communautés de base, la Société civile, les Médias, les Chefs traditionnels, les Religieux et les PARENTS (même s'ils ne sont pas parfois associés à ces projets de vie déshumanisants) contribuera d'une part à dissuader les volontaires à ce départ à haut risque et d'autre part à aider au retour de nos jeunes. L'Afrique a besoin de la force humaine de ses enfants qui sont persuadés que leur avenir est en Europe ou ailleurs.

Plus de mobilisation signifie plus d'efforts pour la mise en place ou l'amélioration des conditions de l'absorption des jeunes par le marché du travail au sein de nos États. Frappés de cécité parce que victimes du miroir

aux alouettes, nos volontaires au départ ne doivent pas se bercer d'illusions sur « le statut de leur nouveau bonheur ». Le succès d'une « traversée » pour le moins périlleuse ne garantit pas le bonheur et la dignité.

J'en appelle donc à plus de conscience chez nos jeunes. Notre continent est une terre d'opportunités à preuve les jeunes qui se battent localement parfois péniblement pour contribuer au développement de leur pays. Mais à preuve aussi l'implantation d'une nouvelle migration non africaine en Afrique, qui jouit curieusement d'un traitement de faveur.

En toute responsabilité, les parents et les communautés de base d'abord doivent agir maintenant en arrêtant le mouvement de ces caravanes avilissantes et dégradantes pour leurs passagers.

Détruisons dans l'esprit de nos enfants, ces caravanes de la traversée désertique si dangereuse ainsi que ces barques corbillards.

Aidons notre jeunesse à aimer leur pays en leur démontrant que nous-mêmes nous aimons l'AFRIQUE. L'avenir est ici en Afrique pour nos jeunes.

Nous avons le devoir d'offrir des cadres appropriés de formation avec accès facilité à tous et aider notre jeunesse en toute priorité en lui accordant la préférence pour le développement de notre continent. Il y va de notre souveraineté.

Agissons pour que notre jeunesse soit digne, soit fière de son Afrique dans le respect des valeurs humaines, culturelles et morales de notre mère Afrique !

Laure Olga GONDJOUT ancienne secrétaire particulière de Omar Bongo ONDINBA et ancienne Administrateur de la BAD



# Maroc-Israël : Que dit le message du roi Mohammed VI à Benjamin Netanyahu

**Mohammed VI, Roi du Maroc, a adressé un message au Premier Ministre de l'Etat d'Israël, Benjamin Netanyahu, dans lequel le Souverain affirme que la décision "importante" de l'Etat d'Israël de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara et de considérer favorablement l'ouverture d'un Consulat dans la ville de Dakhla est, "à la fois, juste et clairvoyante".**

■ ■ Monsieur le Premier Ministre, Je voudrais vous exprimer Mes vifs remerciements et Ma grande appréciation pour Votre lettre, par laquelle Vous M'avez fait part de la décision de l'Etat d'Israël de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara et de considérer favorablement l'ouverture d'un Consulat dans la ville de Dakhla", souligne Sa Majesté le Roi dans ce message, précisant que cette décision "a été hautement saluée par le peuple marocain et ses forces vives ».

Le Roi indique que la question du Sahara marocain est « la Cause nationale du Royaume, et la priorité de sa politique étrangère », ajoutant que « la décision importante que Vous avez prise est, à la fois, juste et clairvoyante ».

« Elle est juste, en ce qu'elle conforte le Maroc dans ses titres juridiques authentiques et ses droits historiques irréfragables sur ses Provinces Sahariennes", note le Souverain, ajoutant que « la juridiction effective de l'Etat marocain et les liens juridiques d'allégeance qui ont toujours existé, depuis des temps immémoriaux, entre les Rois du Maroc et les populations marocaines de ces terres chères à Leurs cœurs, sont avérés et incontestables ».

« Votre décision est, également, clairvoyante. Car, elle s'inscrit dans la dynamique internationale irréversible qui voit de nombreux pays, de toutes les régions du monde, favoriser une solution politique définitive à ce différend régional anachronique, sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie



pour la région du Sahara et dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume », poursuit le Roi.

Le Souverain a, par ailleurs, rappelé que depuis décembre 2020, les relations bilatérales entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël n'ont eu de cesse de s'affermir, dans tous les domaines.

« Le momentum qu'elles connaissent est inédit, tant en termes d'échanges de visites des responsables officiels et des hommes d'affaires, qu'en termes de développement du cadre conventionnel, de diversification de la coopération et de renforcement des échanges commerciaux », relève Sa Majesté le Roi, Se réjouissant que les liens humains profonds qui existent entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël – notamment à travers la communauté juive originaire du Maroc – jouent un rôle de catalyseur.

Le Souverain S'est dit confiant que la position claire prise par M. Netanyahu, au nom de l'Etat d'Israël, au sujet de la marocanité du Sahara, "est de nature à renforcer davantage

les liens entre le Maroc et Israël", l'assurant de Son engagement ferme et constant.

« Comme Je Vous ai indiqué lors de notre entretien téléphonique du 25 décembre 2020, Vous êtes le bienvenu pour effectuer une visite au Maroc, à des dates à Notre meilleure convenance mutuelle, à définir par la voie diplomatique », souligne Sa Majesté le Roi dans ce message.

Dans ce cadre, le Souverain affirme que cette rencontre « permettra d'ouvrir de nouvelles possibilités pour les relations bilatérales entre le Maroc et Israël » et « sera, aussi, une occasion pour promouvoir les perspectives de la paix pour tous les peuples de la région, ayant à l'esprit le contenu de la Déclaration tripartie signée le 22 décembre 2020 entre le Royaume du Maroc, les Etats-Unis d'Amérique et l'Etat d'Israël, y compris en ce qui concerne les principes devant guider la résolution du conflit israélo-palestinien ».

L'Aube



## Montée en D1 : US Bougouba et ATS Koro promus

L'Union Sportive de Bougouba et l'Arsenal des Talents Sportifs de Koro rejoignent le championnat de première division du Mali.

En effet, à l'issue du tournoi de montée en première division qui s'est déroulé dans les régions de Kayes (poule A) et Gao (poule B),

ce sont les ligues de Koulikoro et Mopti qui seront finalement représentées, à travers l'US Bougouba et l'ATS de Koro. Dans la poule A, composée de 5 prétendants pour la qualification, l'US Bougouba a réalisé un parcours extraordinaire et sans faute, avec cinq matchs disputés, cinq victoires et 12 points.

Dans la poule B, composée de quatre prétendants, l'ATS Koro a dominé toute la compétition et s'en est sorti avec 9 points.

Ainsi, la saison prochaine, l'ATS Koro fera ses débuts en ligue 1 malienne et l'US Bougouba retrouvera rapidement sa place perdue.

Il est à noter que ces deux équipes remplaceront celles qui ont été reléguées en deuxième division, à savoir le LC-BA et le Yelen Olympique de Bamako.

Aichatou Sanogo





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

La routine au travail vous ira très bien. Vous pourrez accomplir des tâches en pensant à autre chose, d'autant plus que des tensions dans votre activité vous useront moralement. Vous devez vous détacher mentalement d'un stress qui ne sera pas le vôtre.

Le refus d'un prêt ou d'un découvert risquera de faire capoter votre projet. Vous devrez trouver un plan B, mais en cette période estivale, vous ne trouverez pas grand monde pour fixer un rendez-vous financier. Vous ferez tout pour obtenir un délai.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous aurez bien moins la cote qu'hier ! Mars opposé à la Lune vous rend impatient et renforce les mauvais aspects du carré à Uranus. Inutile de vous énerver après les autres, surtout pour une erreur ou un oubli que vous avez vous-même commis.

Inutile de chercher à révolutionner vos finances aujourd'hui, ça ne donnera rien. Le mieux est de faire avec ce que vous avez, les opérations financières nouvelles seront bien trop risquées. Souvenez-vous qu'il vaut toujours mieux tenir que courir...



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Une nouvelle orientation professionnelle pourrait vous intéresser. Acceptez toutes les pistes de réflexion que l'on vous présente. Un entretien avec un collègue chevronné peut vous apporter un éclairage appréciable et susciter un déclic dans la carrière.

Le salaire s'envole dans différentes dépenses. Vous réalisez combien votre générosité cause un déséquilibre financier. Vous espérez obtenir un meilleur salaire à l'avenir pour retrouver une aisance matérielle. En attendant, la prudence est de mise.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Les discussions que vous aurez achopperont sur des questions d'organisations et de répartitions des rôles. Vous ne vous efforcerez plus de manager les susceptibilités. Vous ne craignez plus de déranger l'ordre établi ni de bousculer les idées.

Il ne sera pas question de flamber votre argent. Placer des euros sans être certain de récolter au moins votre mise vous semblera un pari trop risqué. Et comme vous n'aurez pas l'esprit joueur, tenter votre chance en investissant peu vous ennuiera.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous devez ralentir la cadence, car on vous demande de fournir beaucoup de choses en un minimum de temps et cela vous impose des délais de travail trop courts. Du stress est inévitable et il ne favorise guère une bonne productivité professionnelle.

Il est conseillé de ne pas trop craquer devant les articles désirés. Vous pourriez passer la journée à fantasmer et à finalement cesser d'acquiescer plusieurs articles. Vos achats compulsifs commencent à se calmer pour adopter une sagesse nécessaire.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous ne ménagerez pas vos efforts ce mercredi et vous serez capable de traiter un bon nombre de tâches en un temps record. Ce sera l'occasion de rattraper le retard accumulé et même de prendre de l'avance sur un dossier important qui vous a été confié.

L'état de vos comptes ne réclame pas votre attention. Prudent et bon gestionnaire, vous avez parfaitement géré vos finances jusque-là, vous avez une vue nette de votre budget et rien ne va venir perturber cet équilibre. Vous pouvez tranquillement occuper votre temps à d'autres domaines.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous pourriez perdre patience et ne pas laisser passer une chance. Une opportunité se présente et vous donne l'occasion de changer de service ou de fonction. Un remplacement soudain et débouchant sur du long terme peut incarner cette chance inattendue.

La prudence est encore conseillée, vous ne pouvez pas vous offrir des loisirs comme bon vous semble, par crainte plutôt que par manque de fonds. La stabilité matérielle est pourtant présente, mais vous avancez avec des craintes de manquer de trésorerie.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Vous tirerez un bilan positif des actions menées jusqu'ici. Vous occuperez le terrain en maîtrisant votre sujet et en prenant des initiatives efficaces. Vous parierez sur de bonnes relations professionnelles pour transmettre vos idées sans les imposer.

Que vous soyez chez vous ou sur un lieu de villégiature, vous aurez des frais que vous n'aurez pas comptés dans la gestion de votre budget. En voyant le montant qui vous semblera astronomique, vous regretterez votre insouciance financière de la veille.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Ne tendez pas le bâton pour vous faire battre ! Éloignez-vous des ragots, tournez votre langue sept fois dans votre bouche avant de vous exprimer, car la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'une communication positive !

Vos finances sont attaquées par plusieurs dissonances astrales. Il est essentiel que vous gardiez un œil bien ouvert sur vos dépenses. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut vous engager dans une affaire financière. Ne signez rien !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Même si tout n'avance pas comme vous le voulez, vous aurez l'endurance et la volonté de ne pas relâcher vos efforts. Cette attitude pourrait s'avérer payante si vous cherchez un emploi. Les recruteurs apprécieront votre détermination et votre engagement.

Ne prenez pas de risques aujourd'hui. La Lune trouble Pluton et pourrait fausser votre jugement. Vous manquez d'intuition et vous lancez dans une opération financière des plus hasardeuses. Avant de foncer, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de confiance.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Des relations intéressantes vous entraînent vers de nouveaux horizons et vous éprouvez le désir de prendre un virage dans l'activité. Il peut s'agir d'un changement de secteur. La routine vous a un peu lassé et un sursaut de renouveau vous accompagne.

Vous aimerez gagner plus pour vivre avec un confort que vous espérez. Des achats peuvent concerner des produits pour l'habitation. L'envie de refaire votre garde-robe fait partie des dépenses possibles. Vos frais se font au gré de vos souhaits du moment.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Si vous avez des actions à entreprendre, ce sera le moment. Uranus encouragera vos initiatives en vous mettant sur de nouvelles pistes et en activant votre réseau d'influence. Attention toutefois à ne pas vous mettre en tort vis-à-vis de votre hiérarchie.

Jupiter apportera une bouffée d'oxygène à vos finances par des engagements susceptibles de générer plus de revenus dans l'avenir. Cela prendra du temps, ce sera évident. Une fois vos jalons posés, vous semblerez déterminé à défendre vos intérêts.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 Malikilé



1274 Malikilé



1275 Malikilé



1276 Malikilé



1277 Malikilé



1278 Malikilé



1279 Malikilé



1280 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23